hom affighade Fishman Wyars sosk

Le lundi 19 février 2024 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT

Monsieur Franck PIA

PRESENTS

Franck PIA - Lionel CHISS - Yannick MATURA - Isabelle SOULA - Mohrad LAGHRARI - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Hatice KILINC-SIGINIR - Monette-Simone VASSEUR - Caroline CAYEUX - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Jérôme LIEVAIN - Farida TIMMERMAN - Cédric MARTIN - Christophe GASPART - Peggy CALLENS - Charlotte COLIGNON - Ludovic CASTANIE - Josée MARINHO - Loïc BARBARAS - Vanessa FOULON - Victor DEBIL-CAUX - Halima KHARROUBI - Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Mehdi RAHOUI - Marianne SECK - Claire MARAIS-BEUIL - Philippe ENJOLRAS

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS

Sandra PLOMION à Caroline CAYEUX - Mamadou LY à Isabelle SOULA - Catherine THIEBLIN à Franck PIA - Dominique CLINCKEMAILLIE à Roxane LUNDY - David MAGNIER à Claire MARAIS-BEUIL

Date d'affichage	26 février 2024	
Date de la convocation	13 février 2024	
Nombre de présents	40	
Nombre de votants	45	

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Hatice KILINC-SIGINIR

Le lundi 19 février 2024 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT

Monsieur Franck PIA

PRESENTS

Franck PIA - Lionel CHISS - Yannick MATURA - Isabelle SOULA - Mohrad LAGHRARI - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Hatice KILINC-SIGINIR — Monette-Simone VASSEUR - Caroline CAYEUX - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Jérôme LIEVAIN - Farida TIMMERMAN - Cédric MARTIN - Christophe GASPART - Peggy CALLENS - Ludovic CASTANIE - Josée MARINHO - Loïc BARBARAS - Vanessa FOULON - Victor DEBIL-CAUX - Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Mehdi RAHOUI - Marianne SECK - Claire MARAIS-BEUIL - Philippe ENJOLRAS

SUPPLEANTS

ABSENTS

Charlotte COLIGNON

POUVOIRS

Sandra PLOMION à Caroline CAYEUX - Mamadou LY à Isabelle SOULA - Catherine THIEBLIN à Franck PIA - Halima KHARROUBI à Antoine SALITOT - Dominique CLINCKEMAILLIE à Roxane LUNDY - David MAGNIER à Claire MARAIS-BEUIL

Date d'affichage	26 février 2024	
Date de la convocation	13 février 2024	
Nombre de présents	38	
Nombre de votants	44	

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Hatice KILINC-SIGINIR

EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville le lundi 19 février 2024 à 18h00 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1- Budget primitif de l'exercice 2024 - budget principal et budgets annexes

Le conseil municipal a adopté à la majorité le budget primitif 2024 du budget principal de la Ville et des budgets annexes de l'Elispace, lotissement Longue Haie, lotissement Agel qui s'équilibrent de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	95 450 037,00 €	95 450 037,00 €
INVESTISSEMENT	51 759 586,00 €	51 759 586,00 €
TOTAL	147 209 623,00 €	147 209 623,00 €

ELISPACE	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	1 177 703,00 €	1 177 703,00 €
INVESTISSEMENT	620 243,00 €	620 243,00 €
TOTAL	1 797 946,00 €	1 797 946,00 €

LONGUE HAIE	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	380 000,00 €	380 000,00 €
INVESTISSEMENT	190 000,00 €	190 000,00 €
TOTAL	570 000,00 €	570 000,00 €

AGEL	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	10 003,00 €	10 003,00 €
INVESTISSEMENT	10 000,00 €	10 000,00 €
TOTAL	20 003,00 €	20 003,00 €

2- <u>Budget de l'exercice 2024 - Autorisations de Programmes, Autorisation d'Engagement et</u> Crédits de Paiement

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la création des autorisations de programme et d'engagement conformément à la réglementation M57 et dans la limite réglementaire (2% des dépenses réelles d'investissement) soit :

Pour le budget principal:

- 1 700 000 € en section de fonctionnement
- 830 000 € en section d'investissement

Pour le budget annexe de l'Elispace :

- 15 000 € en section de fonctionnement
- 11 000 € en section d'investissement

Ainsi que l'autorisation de programme « restauration du site scolaire du Bois Brulet » de 200 000 € portant l'AP à 1 660 000€ et l'arrêt des autorisations de programme et des crédits de paiement.

3 - Besoin de financement 2024 - Cadre annuel délégation du conseil municipal au Maire

Le conseil municipal a pris acte du cadre annuel de délégation du conseil municipal au Maire.

4- Vote des taux d'imposition de l'année 2024

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité des suffrages exprimés** le maintien des taux d'imposition en 2024 pour la quinzième année consécutive. Ainsi, les contribuables Beauvaisiens ne subiront pas, à situation égale, d'augmentation de la pression fiscale communale.

En conséquence, les taux d'imposition communaux 2024 sont fixés à :

- taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublées non affectés à l'habitation principale (THRS) 16,60 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) 57,20 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) 68,56 %

5- Versement d'une subvention à la Croix Rouge du département du Pas de Calais

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le versement d'une subvention d'un montant de 5 000.00 euros au profit de la Croix Rouge du Pas-de-Calais, afin de venir en aide aux sinistrés des récentes inondations.

6- Fusion des commissions municipales

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la fusion des commissions municipales.

7- Tableau des effectifs

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les ajustements du tableau des effectifs suivants :

- Remplacement des agents définitivement partis ;
- Changement du fondement juridique des contrats ;
- La création et la suppression de postes.

8- Modification des frais de déplacement des agents en stage ou en formation

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité la modification des frais de déplacement des agents en stage ou en formation.

9- Adhésion à la convention cadre unique avec le CDG60

Le conseil municipal a adopté à **l'unanimité** l'adhésion à la convention cadre unique relative aux services et missions facultatifs du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Oise ciannexée.

10- Rapport Social Unique (RSU) 2022

Le conseil municipal a pris acte du rapport Social Unique (RSU) 2022.

11 - Cohésion sociale - Bourse aux Initiatives Citoyennes - Reconduction du dispositif en 2024 et approbation du règlement

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la reconduction du dispositif de la bourse aux initiatives citoyennes impliquant une participation financière de 20 000 euros inscrite au budget primitif 2024.

12- Quartier Argentine - NPRU : Demande d'ouverture de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et à la prise de l'arrêté de cessibilité dans le cadre du projet de constitution d'une réserve foncière en vue de la requalification des commerces des Champs Dolent et de la place de France

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la sollicitation auprès de la préfète de l'Oise l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DPU) dans le cadre de la requalification des commerces des Champs Dolent et de la place de France, ainsi que la prise des arrêtés de cessibilité dans le cadre de la requalification des commerces des Champs Dolent et de la place de France.

13- Travaux de requalification du cœur de ville de Beauvais : rues de la Taillerie, Carnot, Saint-Pierre et des Jacobins - Attribution des marchés de travaux

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité des suffrages exprimés** les travaux de requalification du cœur de ville de Beauvais : rues de la Taillerie, Carnot, Saint-Pierre et des Jacobins - Attribution des marchés de travaux.

14- Acquisition du commerce de Monsieur et Madame TALBOT - Centre commercial Champs Dolent

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'acquisition des murs commerciaux de M.et Mme TALBOT au montant d'éviction de 98 670€, avec une indemnité de remploi de 10 687€, soit un montant total de 109 357€, ainsi que l'acquisition du fonds de commerce de Mme TALBOT au montant d'indemnité d'éviction de 44 850€, avec une indemnité de remploi de 3 335€, soit un montant total de 48 185€.

15 - Acquisition de la parcelle cadastrée section Q n° 501 - Réserve foncière de Marissel

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'acquisition auprès de Monsieur LEFEVRE et Madame PICARD la parcelle cadastrée section Q n° 501 d'une superficie totale de 1513 m² au prix de 4.50 € le m² soit un total de 6808.50 €.

16- Acquisition de la parcelle cadastrée section Q n° 343 – Réserve foncière de Marissel

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'acquisition auprès de Madame CLARIS-LECOINTRE la parcelle cadastrée section Q n° 343 d'une superficie totale de 1272 m² au prix de 1.17 € le m² soit un total de 1500 €.

17- Vente de la parcelle cadastrée section BO n°119

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la vente au GFA du Clos Rocquemont la parcelle cadastrée section BO n°119 d'une superficie de 3905 m2, au prix d'un euro symbolique au vu de l'avis des Domaines.

18- Concession de service public pour la gestion et l'exploitation des activités de loisirs commerciales de la base de loisirs du Plan d'Eau du Canada

Le conseil municipal a approuvé à la majorité le choix de la société LABELLEMONTAGNE MANAGEMENT comme concessionnaire pour la gestion et l'exploitation des activités commerciales de la base de loisirs du Plan d'Eau du Canada sous la forme d'une concession pour une durée de 7 ans à compter de sa date de notification et une prise d'effet dès la saison estivale 2024 ; ainsi que la gestion et l'exploitation des activités commerciales de la base de loisirs du Plan d'Eau du Canada sous la forme d'une concession.

19- Culture - Convention de partenariat pour la réalisation de deux tapisseries destinées à la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais à l'occasion des 800 ans de la cathédrale

Le conseil municipal a approuvé à la majorité le partenariat avec le mobilier national pour la réalisation de deux tapisseries destinées à la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais à l'occasion des 800 ans de la cathédrale

20 - Service vie associative - « coup de pouce « manifestations »

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le soutien proposé dans le cadre du dispositif « coup de pouce », pour un accompagnement méthodologique et une proposition de soutien à des actions spécifiques par les services de la collectivité.

21 - Service vie associative et relations internationales – changement de nom de la MSIH (Maison des Service et des Initiatives Harmonie)

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la proposition faite à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, pour le changement de dénomination MSIH (Maison des Services et des Initiatives Harmonie) en « Harmonie, maison des associations ».

22 - Service vie associative et relations internationales - subventions aux associations hébergées au sein de Harmonie - Maison des associations

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de la prise en charge du loyer et des charges des locaux occupés au sein de la maison des associations, sis 25 rue Maurice Segonds :

- 2 269, 68 € à l'association « CIDFF »;
- 2 472.96 € à l'association « Comité de jumelage » ;
- 9 283.68 € à l'association « itiner'air »;
- 2 352 € à l'association « MEF »;
- 16710.72 € à l'association « Pole mobilité du Beauvaisis » ;
- 4 199.88 € à l'association « Uracen »;
- .4 095,84 € à l'association « La ligue de l'enseignement ».

23 - Service vie associative et relations internationales -Subvention exceptionnelle 2023 accordée au Comité des Œuvres Sociales - COS

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention exceptionnelle à hauteur de 3 180 € au Comité des Œuvres Sociales, pour la location de l'Elispace le 17 décembre 2023.

24 - Elispace - Programmation des manifestations 2024 et programmation provisoire 2025

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la programmation des manifestations 2024 et la programmation provisoire 2025.

25 - SPORTS - Convention entre la commune de Beauvais et la fédération française de pétanque relative à l'organisation de la finale de Coupe de France de Pétanque

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la convention avec la fédération française de pétanque relative à l'organisation de la finale de Coupe de France de Pétanque.

26 - SPORTS - Subvention sur projet - Lite Quest Basket 3/3

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention sur projet de 18 000 € à l'association BEAUVAIS WOLF BASKET pour l'organisation du Lite Quest Beauvais Basket 3x3 qui se déroulera le vendredi 23 et samedi 24 février 2024 à l'Elispace.

27 - Vie Éducative - fixation des crédits scolaires versés aux écoles publiques

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le montant des crédits scolaires suivants :

- pour les écoles maternelles à hauteur de 38€ par élève et par an ;
- pour les écoles élémentaires à hauteur de 47€ par élève et par an ;
- l'achat des éléments de la pharmacie des écoles à hauteur de 0.60€ par enfant et par an.

<u>DÉLÉGATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES</u>

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 23H30

Pour extrait conforme,

Maire de Beauvais,